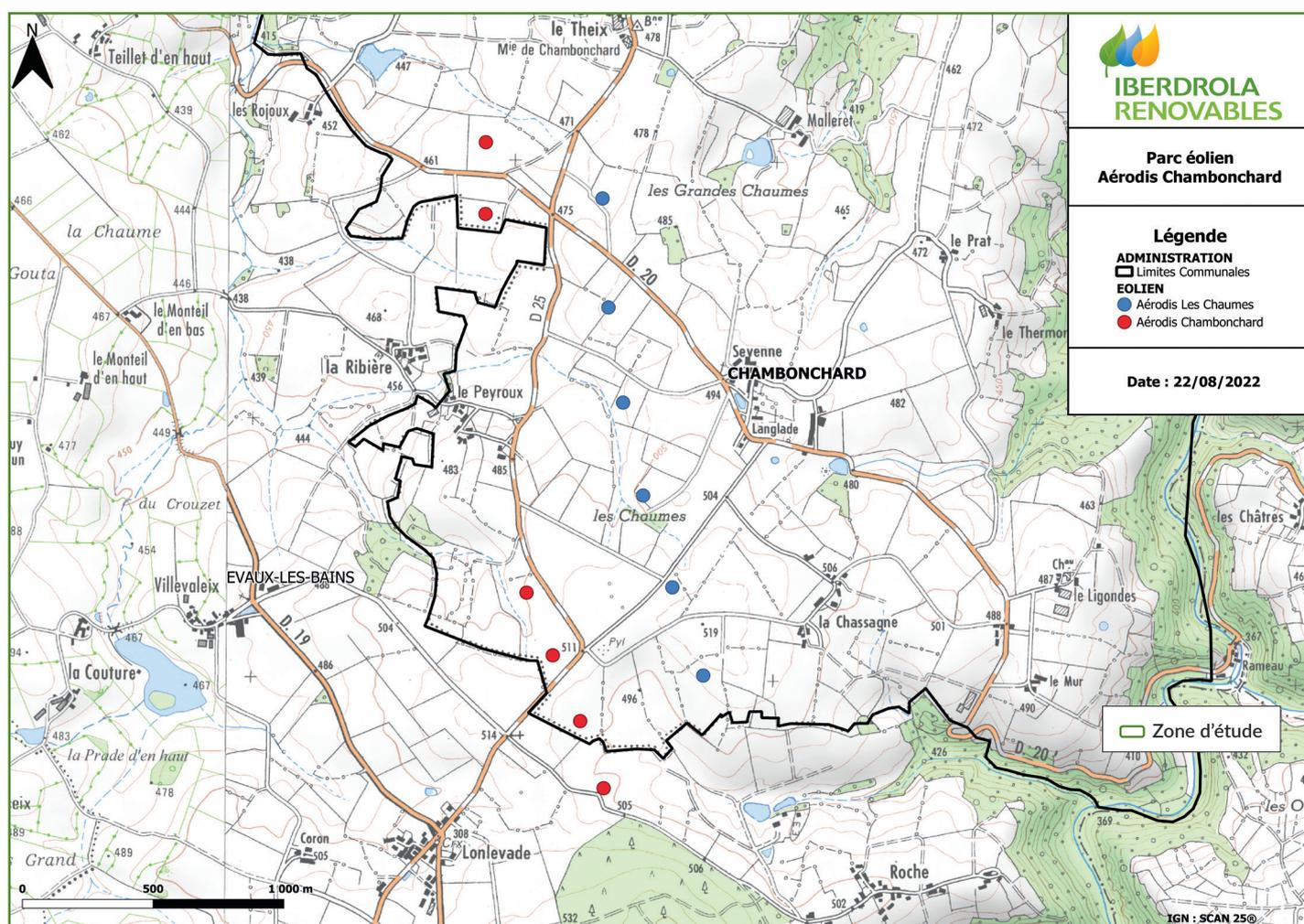


# BULLETIN D'INFORMATION - SEPTEMBRE 2022

## Projet éolien Aérodis Chambonchard

Communes de Chambonchard et Évaux-les-Bains (23)



Carte d'implantation finale du projet

Développé par IBERDROLA, actuel exploitant du parc éolien Aérodis Les Chaumes en fonctionnement depuis 2012, le projet d'extension Aérodis Chambonchard est en réflexion depuis 2017.

Le site couvre une zone de 120 hectares et se situe à l'ouest du parc éolien existant, à 2,1 kilomètres au sud du bourg de Chambonchard et à 3,2 kilomètres au sud-est d'Évaux-les-Bains.

# La concertation engagée avec le territoire

## Au début du projet :

- Des rencontres avec les élus et des présentations aux Conseils municipaux.
- Des permanences publiques d'information et de concertation en mairie de Chambonchard.
- La distribution à tous les habitants de lettres d'information.
- L'organisation d'une exposition publique sur le parc éolien existant, le projet en cours et les enjeux du site.
- Des réunions de travail avec les élus et les propriétaires exploitants.

## Actuellement :

- Des échanges avec les élus locaux pour les informer et les inviter à la concertation en cours.
- La mise en ligne d'un site Internet participatif.
- Un porte-à-porte sur les communes de Chambonchard et Évaux-les-Bains.

## Le saviez-vous ?



*Les mesures d'accompagnement sont proposées volontairement par le maître d'ouvrage qui sera responsable de leur gestion. Elles apportent leur soutien à des projets locaux qui doivent être en lien avec les thématiques suivantes : sobriété et efficacité énergétique, réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, préservation de la biodiversité, protection et mise en valeur des paysages, éducation et sensibilisation à l'environnement.*

Aujourd'hui, nous voulons définir des mesures d'accompagnement qui répondent à vos attentes. Pour contribuer et donner votre avis, merci de compléter le questionnaire joint à ce bulletin et de l'envoyer avant le 16/09/22 à l'adresse indiquée dans l'enveloppe fournie. Vous pouvez aussi participer sur le site Internet du projet : <https://www.parc-eolien-aerodis-chambonchard.fr>

# L'insertion du projet dans le paysage

Le projet éolien Aérodis Chambonchard s'inscrit dans un paysage déjà marqué par la présence de l'éolien avec le parc Aérodis Les Chaumes en activité.

Plusieurs outils ont permis d'apprécier les effets du projet sur le paysage et de favoriser ainsi son insertion :

- Une **carte de visibilité** prenant en compte le relief et les principaux massifs boisés pour préciser les zones depuis lesquelles le parc éolien ne sera pas visible.
- Des **visites de terrain** pour intégrer les masques visuels non pris en compte sur la carte de visibilité (bâti, haies, arbres des jardins, etc.) et prendre en compte la notion de distance au projet, afin de préciser les enjeux.
- Des **profils en coupe** pour préciser notamment la perception et les rapports d'échelle.
- Des **photomontages** pour évaluer l'impact visuel sur l'environnement réel du projet.



## Le saviez-vous ?

*Les éoliennes sont représentées sur les photomontages de façon à être les plus visibles possibles : de face et dans une couleur contrastant avec les conditions météorologiques de la prise de vue.*

# Les caractéristiques du parc



**6 éoliennes de 2,2 à 2,4 MW de puissance chacune d'une hauteur maximum de 150m :**

- 5 éoliennes sur la commune de Chambonchard
- 1 éolienne sur la commune d'Évaux-Les-Bains



**13,2 à 14,4 MW environ de puissance totale du parc.**



**29 505 Mégawattheures par an (MWh/an)** équivalents à la consommation annuelle de 9 220 ménages (hors chauffage et eau chaude).



**590 Gigawattheures (GWh) produits** sur les 20 années d'exploitation.



**18 000 €/an environ de retombées fiscales** pour la commune de Chambonchard, 4000 €/an environ pour la commune d'Évaux-les-Bains et 60 000 €/an environ pour la Communauté de communes.



**2 000 tonnes équivalent de CO<sub>2</sub>** évitées chaque année dans l'atmosphère.

À ces installations s'ajoute un poste de livraison électrique chargé de collecter l'électricité produite.



Photomontage depuis la limite est d'Évaux-les-Bains



Photomontage depuis les hameaux du Prat et du Thernon

# L'historique du projet

Le projet d'extension a été identifié en 2016 et présenté début 2017 aux élus des communes de Chambonchard, d'Évaux-les-Bains et de Boussac Bourg.

Le choix du site d'implantation est le résultat du croisement de l'ensemble des contraintes techniques et environnementales : paysagères, écologiques, habitats, servitudes techniques, etc. L'aptitude du site du projet Aérodis Chambonchard a été pressentie puis confirmée par les études réalisées.

Bientôt, le projet sera soumis à l'enquête publique qui vous permettra d'en découvrir les détails techniques et d'exprimer votre avis, à la suite de quoi le Préfet prendra sa décision.



**Iberdrola Renouvelables France est la filiale française du Groupe Iberdrola**, un des plus grands producteurs d'énergies renouvelables d'Europe et des États-Unis et l'une des cinq plus grandes entreprises d'électricité du monde. Le Groupe Iberdrola est un pionnier dans les énergies renouvelables (capacité installée de 37,5 GW dans le monde fin 2020), les réseaux intelligents et le stockage d'énergies.

**Iberdrola Renouvelables France développe, construit et opère des projets photovoltaïques, éoliens terrestres et éoliens offshore en France en privilégiant le développement économique et environnemental des territoires concernés.**

**Suivez le projet !**

<https://www.parc-eolien-aerodis-chambonchard.fr>

**Et contactez-nous si vous avez des questions :**

[contact@parc-eolien-aerodis-chambonchard.fr](mailto:contact@parc-eolien-aerodis-chambonchard.fr)